

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Languieux

Etaients présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Jean-Louis SENECHAU), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Béatrice REDON (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC)

Secrétaire de séance Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2024-31

ETUDE DE DEFINITION SECTEUR BOUTDEVILLE / SAINT-ILAN - ATTRIBUTION DE MISSION ET CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION

Rapporteur : Monsieur Eric TOULGOAT, Adjoint à la Vie Associative, Sportive et Culturelle

La Ville de Languieux et Saint-Brieuc Armor Agglomération travaillent depuis plusieurs mois en étroite collaboration sur le projet de réhabilitation du site de Boutdeville. Ce projet s'appuie notamment sur la refonte de la muséographie de la Briqueterie afin de réorienter le site vers les attentes fortes du public autour des axes d'éducation artistique et culturelle, et sur la démolition du bâtiment atelier pour lequel un arrêté de péril a été pris.

Au-delà de cet état des lieux, le périmètre constitué par l'ensemble des espaces formés par le domaine de Saint-Ilan, le musée de la Briqueterie et le site de Boutdeville, présente d'indéniables atouts, tant au niveau environnemental, qu'historique ou géographique. Ces espaces sont par ailleurs connectés via le GR34 et la vélo maritime : cet ensemble forme donc un tout qu'il convient, dans le cadre du contexte actuel, de requestionner.

Pour l'ensemble de ces raisons, un comité de pilotage élargi a été mis en place depuis décembre 2023 avec l'ensemble des associations et partenaires, dont Saint-Brieuc Armor Agglomération et le Conservatoire du Littoral, propriétaires d'une partie du site.

Dans le cadre de ces échanges, le lancement d'une étude de définition globale sur le secteur a été acté sous maîtrise d'ouvrage Ville de Languieux et intégrant a minima les enjeux suivants :

- La mise en valeur du site et de ses annexes ;
- La requalification du parc ;
- La connexion entre le site du Château de Saint-Ilan et le site de la Briqueterie ;
- La réalisation du parcours scénographique.

Le dossier de consultation des entreprises a été rédigé en lien avec les membres du comité de pilotage du 9 février dernier, et s'articule autour de 2 missions principales : la réalisation d'un schéma d'intentions paysagères et d'un parcours scénographique extérieur dont les thématiques et le périmètre ont également été définis en concertation.

A la suite d'une consultation, il est proposé de retenir l'offre proposée par Michel COLLIN (mandataire), INEX (co-traitant) et Violaine Pierret (co-traitant) sur la base d'un montant de 32 000 € HT soit 38 400 € TTC.

Concernant le financement de cette étude, Saint-Brieuc Armor Agglomération a indiqué pouvoir participer à 50 % du montant € HT, compte tenu des enjeux de ce site pour le territoire et de la répartition des compétences. Une convention de financement a donc été rédigée, permettant d'acter cette répartition.

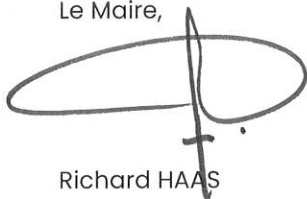
Au vu des éléments exposés, il vous est proposé :

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de financement relative à l'étude de définition sur le site Boutdeville / Saint-Ilan avec Saint-Brieuc Armor Agglomération et tous documents relatifs à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Françoise HURSON, Jean BELLEC et son pouvoir Marie-Noëlle MORISE, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Yann HAMON, Laurence LEVEE).

Pour extrait conforme,
Languieux, le 5 avril 2024

Le Maire,



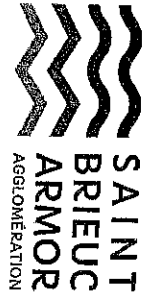
Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,



Malorie MEHEUST



Etude de définition sur le site Boutdeville/ Saint-Ilan

Convention de financement

Entre

La Ville de Languueux représentée par son Maire M Richard HAAS, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2024,

D'une part

Et

Saint-Brieuc Armor Agglomération, représentée par son Président M. Ronan KERDRAON, dûment habilité par délibération du Conseil d'Agglomération en date du 16 juillet 2020,

D'autre part

Il est d'abord exposé ce qui suit :

La Ville de Languueux et Saint-Brieuc Armor Agglomération travaillent depuis plusieurs mois en étroite collaboration sur le projet de réhabilitation du site de Boutdeville. Ce projet s'appuie notamment sur la refonte de la muséographie de la Briqueterie afin de réorienter le site vers les attentes fortes du public autour des axes d'éducation artistique et culturelle, et sur la démolition du bâtiment atelier sur lequel un arrêté de péni a été pris.

Au-delà de cet état des lieux, le périmètre constitué par l'ensemble des espaces formés par le domaine de Saint-Ilan, le musée de la Briqueterie et le site de Boutdeville présente d'indéniables atouts tant au niveau environnemental qu'historique ou géographique. Ces espaces sont par ailleurs connectés via le GR34 et la vélo maritime : cet ensemble forme donc un tout qu'il convient de requestionner.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objectif de répartir les coûts liés à la réalisation d'une étude de définition sur le site de Boutdeville/ Saint-Ilan. Il est précisé que la Ville de Languueux reste le maître d'ouvrage de cette étude et associera Saint-Brieuc Armor Agglomération à l'ensemble des étapes du projet.

Article 2 : Analyse des offres

A la suite d'une consultation réalisée entre le 16 février et le 8 mars 2024, la Ville de Languueux a attribué l'étude de définition sur le secteur Boutdeville/ Saint-Ilan au groupement Michel COLLIN (Mandataire), INEX (contractant) et Violaine Pierrat (contractant) sur la base d'un montant de 32 000€HT soit 38 400€TTC.

Article 3 : Éléments financiers

D'un commun accord, il est proposé de répartir les coûts de cette mission à parts égales soit 16 000€HT à la charge de la ville de Languueux et 16 000€HT à la charge de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Sur la base du planning d'étude prévisionnelle, la ville de Languueux émettra 2 titres de recettes :

En juillet 2024, à la réception de la phase 1 pour un montant de 8 000€ ;

En novembre 2024, en fin de mission, pour un montant de 8 000€.

Article 4 : Durée

La présente convention est conclue pour la durée de l'étude de définition. Elle prendra fin une fois l'ensemble des pièces remis par le prestataire.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le
ID : 022-212201065-20240405-2024_31-DE

à Langueux,

4 avril 2024

à la Ville de Langueux,

David HAAS

Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération,

Ronan KERRAON